

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 94 (1968)
Heft: 11

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosan-
day, ing.; J. Favre, arch.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky,
ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 21, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 46.—	Etranger	Fr. 50.—
Sociétaires	»	» 38.—	»	» 46.—
Prix du numéro	»	» 2.30	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° 10 - 8775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1003 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 450.—
1/2 »	» 235.—
1/4 »	» 120.—
1/8 »	» 62.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursale.



Concours de projets pour la construction d'une piscine à Prilly.

Divers. — Bibliographie.

Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Informations diverses.

CONCOURS DE PROJETS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PISCINE À PRILLY

Extraits du règlement-programme

Ce concours a été organisé par la *Société coopérative de la piscine de Prilly*. Le terrain est situé au nord-ouest de la commune, au lieu dit « Sous la Fleur-de-Lys ».

Le concours est basé sur les principes de la SIA et de la FAS (norme 152).

Etaient admis à concourir les architectes domiciliés ou établis dans le canton de Vaud, ainsi que les architectes vaudois domiciliés dans d'autres cantons.

Le jury avait à disposition la somme de Fr. 14 000.— pour être répartie entre les auteurs des cinq meilleurs projets.

Programme

Du fait de la proximité immédiate des cimetières existants et de leurs agrandissements futurs, on étudiera avec grande attention les aménagements permettant de les isoler des installations sportives.

Une partie du parking pourra être située dans la partie ouest de la route, soit sur la parcelle réservée à l'agrandissement du cimetière.

Il est prévu dans une étape ultérieure l'aménagement de places de parking sur des terrains avoisinants non compris dans le périmètre du concours.

La fréquentation de la piscine est prévue pour 2000 personnes simultanément, ce qui donne approximativement une fréquentation maximum par jour de à 5000 6000 personnes.

L'ensemble doit s'intégrer le mieux possible au site; il doit être traité avec sensibilité, en conservant au

maximum l'aspect paysager de la région. Une grande importance sera donnée aux mouvements de terrain et aux plantations.

Le jury tiendra fortement compte de l'économie du projet.

La Société coopérative de la piscine de Prilly se réserve la possibilité d'une réalisation par étapes.

Équipement à prévoir

Un bassin de dimensions olympiques (50×21 m); un élargissement du bassin d'environ 150 m², permettant l'installation de plongeoirs (deux de 3 m); un bassin pour non-nageurs, environ 1200 m²; une pataugeoire, environ 100 m²; les pédiluves nécessaires.

Une entrée avec deux caisses, une lingerie (location de costumes), un bureau de direction, une infirmerie.

Vestiaires

Ils seront divisés en un groupe de vestiaires fillettes et dames et un groupe de vestiaires garçons et hommes. Chaque baigneur aura à sa disposition une armoire-vestiaire de 0,30 par 0,50 m. Celles-ci seront disposées sur deux hauteurs.

Vestiaires fillettes: 8 cabines de déshabillage et 400 armoires; 4 W.-C., lavabos.

Vestiaires dames: 10 cabines de déshabillage et 600 armoires; 8 W.-C., lavabos, 3 douches.

Vestiaires garçons: 8 cabines de déshabillage et 400 armoires; 2 W.-C., 2 urinoirs, lavabos.

Vestiaires hommes: 10 cabines de déshabillage et 600 armoires; 4 W.-C., 4 urinoirs, lavabos, 3 douches.

Suite page 156